

Séance du 7 mars 2026

Le sept mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09
Nombre de conseillers municipaux présents : 07
Nombre de conseillers municipaux votants : 07
Nombre de conseillers municipaux pour : 07
Date de la convocation : 26 février 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absents excusés : Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Rémunération Agent Recenseur :

Le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population a été effectué entre le 15 janvier et le 15 février 2026 :

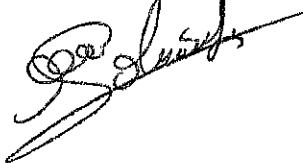
Conformément aux instructions de l'INSEE, le maire nomme un coordonnateur communal et un agent recenseur et le Conseil Municipal fixe la rémunération.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal fixe à 550 € brut la rémunération de l'agent recenseur, Madame Valentine MICHAUD .

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine



Accusé de réception en préfecture
036-213901487-20260306-DE-001-2026-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026